

Conversation téléphonique du 30.09.14 avec Mme Simian concernant la fermeture de l'école mercredi 8 octobre :

Mme Simian trouve complètement aberrant la décision du ministère, et m'explique que malheureusement la mairie ne peut pas palier aux fermetures des écoles (sauf en cas de grève avec le service minimum).

Aussi elle m'indique que le centre de loisirs ne dépend pas d'elle mais que celui-ci est ouvert tous les mercredis en journée complète et que par conséquent le 8 octobre nous pourrions y faire garder nos enfants toute la journée comme nous le faisons les années passées (avec inscription préalable, comme d'habitude, et priorité aux enfants déjà inscrits ce mercredi AM).

Mme Simian en profite pour me dire que d'autres réunions de ce type sont à priori prévues dans l'année et qu'il faut que l'on espère que celles-ci ne tomberont pas un autre jour que le mercredi, le centre de loisirs n'étant pas ouvert en dehors des vacances scolaires et des mercredis.

Elle a par la suite souhaité apporter un complément à notre dernière discussion téléphonique concernant ma question sur l'endroit où elle envisage de faire les TAP pour les enfants de maternelle cet hiver. Ils seront répartis entre les parties communes, la salle de musique et la salle de gym.

Pour finir elle m'indique que le nombre d'enfants qui fréquentent en moyenne chaque jour les TAP est de 40 pour la maternelle et 60 pour l'élémentaire.

Cordialement.

Karine CORNUAULT
Présidente CPE des Ecoles du Parc